

# Plumbing, Heating and Air Conditioning Fatality File – French



## Un Entrepreneur en Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC) Décède Après être Tombé à Travers une Lucarne

Un entrepreneur en chauffage, ventilation et climatisation (CVC) travaillait seul à l'inspection d'un climatiseur sur le toit plat d'un entrepôt reconverti lorsqu'il est tombé à travers une lucarne non protégée sur le sol en béton situé en dessous. Il est décédé 19 jours plus tard des suites de ses blessures. Au moment de l'accident, la lucarne n'était équipée d'aucun écran de protection ni d'aucun dispositif de sécurité. L'entrepreneur était propriétaire de son entreprise et ne disposait d'aucune politique, procédure ou document de sécurité écrit. L'enquêteur CA/FACE a déterminé que, afin d'éviter de nouveaux accidents, les entrepreneurs en CVC travaillant à proximité immédiate de lucarnes devraient :

- Effectuer quotidiennement une analyse des risques sur le chantier afin d'être conscients que les lucarnes présentent un danger, même si les travaux à proximité sont de courte durée.
- S'assurer que les propriétaires des bâtiments installent des filets de sécurité, des écrans, des couvercles ou des garde-corps autour des lucarnes situées à moins de deux mètres des équipements CVC.

**Source :** Elcosh.org